

LYON - 3 juin 2023

Quelles mobilités pour demain ? Expériences, démocratie, sobriété

L'exemple de la métropole de Lyon

Le programme

Objectif : offrir une alternative à la voiture sans laisser de côté les plus précaires :

- Rendre toute sa place aux piétons (trottoirs élargis, cœurs de ville piétonnisés....)
- La métropole 100% cyclable (Réseau Express Vélo de 450Km, 10 fois plus de stationnement...)
- Vers de nouveaux modes de travail pour réduire les déplacements
- Développer le réseau TCL

Les engagements financiers

Plan Pluri annuel d'Investissements

- 3,6Mds soit une hausse de 12%
- Doublement des dépenses consacrées aux 2Roues
- Accompagnement des projets TCL en hausse de 64%
- Investissements en faveur de l'intermodalité en hausse de 26%
- Maintien de la qualité du domaine public à son niveau actuel

Les engagements financiers

Le plan de mandat de Sytral Mobilités

- Un engagement fort de la Métropole (présidence de Bruno Bernard et Versement Mobilité à 2%)
- Doublement des investissements (avec 4 nouvelles lignes mode lourd, renouvellement du parc en électriques ou GNV)
- Allotissement du contrat de délégation du service public TCL

Les engagements financiers

Conclusions:

- Les orientations sont claires: priorité aux modes doux
- Les orientations budgétaires sont en cohérence

Les réalisations à mi-mandat

Le partage de la voirie

- Le « droit » à la mobilité sans contrainte est remis en question
- Quelle mobilité est acceptable compte tenu des enjeux climatiques, de santé ou d'espace ?
- Réponse : réduire la place de l'automobile par création de couloirs de bus, de bandes ou pistes cyclable, par suppression de places de stationnement

Les réalisations à mi-mandat

Les investissements vélos

- Plus de 100km de pistes créées pendant le Covid sont pérennisés
- Mise en chantier des 12 Voies Lyonnaises
- 45 000 arceaux de stationnement supplémentaires
- 80 stations Vélo'v supplémentaires
- Aides à l'acquisition de vélos

Et ça marche : toujours plus de vélos

Mais des oppositions locales à certains aménagements, des non respects du code de la route...

Les réalisations à mi-mandat

Les réalisations TC

- Fin de l'automatisation de la ligne B du métro
- Début des travaux du prolongement de la T6
- Concertation pour la T9 (Vaulx en Velin/la Soie – Villeurbanne/La Doua) et T10 (Vénissieux –Gerland) et la ligne BHNS (Part Dieu -7 chemins)
- Nouveaux véhicules électriques ou GNV
- Tarification en faveur des plus fragiles et des jeunes

Les réalisations à mi-mandat

La circulation automobile

- Des voies de circulation et des places de stationnement supprimées
- Développement du covoiturage (voie réservée et aire de stationnement)
- Une circulation limitée à 30km/h sur 84% du réseau viaire
- La mise en place de la ZFE
- Une certaine piétonisation en cours de la presqu'île (débat autour d'une Zone à Trafic Limité)
- Moindre exigence de places de stationnement par logement ou commerce dans le PLU-H

Les réalisations à mi-mandat

La Zone à Faible Emission

- Obligation issue de la Loi d'Orientation des Mobilités
- Janvier 2020 : définition de la zone (intérieur des périphériques) et interdiction des utilitaires Critair 5
- Janvier 2023: tous les véhicules Critair 5 interdits
- Sept 2022 : décision d'étendre le périmètre de la ZFE et interdiction des véhicules Critair 4,3,2 en 2026
- De nombreuses aides financières de la Métropole et de nombreuses dérogations
- Nouveau calendrier au prochain conseil de la Métropole suite aux oppositions de toute sorte

Conclusions

- Une politique clairement orientée **contre** l'automobile
- Des décisions prises après de multiples procédures de concertation, mais pas toujours comprises
- Comment concilier une Vision macro avec les réalités micro vécues dans les quartiers ?
- Aujourd'hui on voit surtout les inconvénients (travaux, changements d'habitudes, non respect du code de la route...)
- Quel impact réel sur la répartition modale ? Plus de vélos : des déplacements nouveaux ou d'anciens déplacements en TC ?
- Le nombre de déplacements automobiles va-t-il diminuer ?
- Quel développement socioéconomique de la métropole au sein de la Région pour quel volume de déplacements?